

VALENTIN-SMITH. — *Fouilles dans la Vallée du Formans, en 1862.*

Lyon, Auguste Brun, 1888.

Sous ce titre vient de paraître un ouvrage soigneusement et consciencieusement élaboré, qui réclame l'attention des chercheurs d'antiquités et d'histoire. L'auteur, âgé aujourd'hui de 92 ans, s'occupe des fouilles qui, sur l'ordre de l'empereur Napoléon III, furent entreprises près de la Saône afin de déterminer le lieu où César battit les Tigurins. Il y a donc un haut intérêt à suivre l'historique de ces recherches et pour cela de nombreuses lettres insérées comme pièces justificatives, sont de la plus grande utilité. On voit comment Napoléon procédait, on pénètre les intrigues qui parfois entravaient ses travaux scientifiques, parce que certains hommes craignaient qu'il ne fut par là détourné des affaires plus importantes. Mais plus intéressants encore sont les renseignements : cartes, catalogues et figures des objets découverts, le tout exposé d'une manière si détaillée que le lecteur est mis parfaitement en état d'examiner et de juger très bien par lui-même. L'appréciation fut, au commencement, généralement unanime. Napoléon adopta dans son livre sur César l'opinion que les fouilles opérées entre Trévoux et Riottiers, sur le plateau de la Bruyère et de Saint-Barnard, ne permettaient pas de douter que les Helvètes eussent été défaits en cet endroit. Mais quelques années plus tard, en 1868, il se produisit des objections. Un jeune archéologue, M. Adrien Arcelin, soutint que les tumuli découverts ne prouvaient rien, appartenaient à différentes époques et remontaient à plusieurs siècles avant César. Quiconque tant soit peu familier avec ces questions, qui examine attentivement les objets découverts, décrits et en partie figurés dans l'ouvrage, et compare le contenu des tumuli des bords de la Saône avec les nôtres d'Allemagne, est obligé de convenir que M. Arcelin avait, dans l'ensemble, reconnu la vérité ; seulement il a été un peu trop loin à l'égard de l'antiquité de ces tombelles ; plusieurs d'entre elles paraissent même d'une époque postérieure à César. Mais quoiqu'on ait accordé à ces tombes trop d'autorité et que le fait que plusieurs d'entre elles